



Immo Trend

le cahier de l'immobilier

Ranto Rabeantoandro
Direction des études économiques

Novembre 2021

Un marché de l'immobilier ancien à son apogée cette année

Depuis le début de l'année et même depuis le second semestre 2020, **les transactions dans l'ancien sont restées très dynamiques et les prix ont encore progressé** de manière soutenue au 2^{ème} trimestre. **Sur le marché du neuf, la commercialisation des logements** s'est redressée mais le niveau d'avant crise est loin d'être rattrapé. Du côté de la construction résidentielle, **les autorisations et les mises en chantier ont aussi rebondi et les prix dans le neuf ont légèrement accéléré.**

La production de crédits nouveaux s'est considérablement accrue depuis début 2021. Le taux moyen des crédits immobiliers est toujours à son niveau le plus bas jamais observé. **Les conditions d'octroi se sont un peu resserrées** avec un renforcement de l'exigence des banques en matière d'apport personnel. Par ailleurs, **les recommandations du HSCF quant à l'octroi de crédits deviendront obligatoires** pour les banques à partir de l'année prochaine.

D'ici la fin d'année, **le coût du crédit resterait toujours attractif. Le dynamisme des transactions devrait se maintenir et une hausse toujours importante est attendu en 2021 pour les prix dans l'ancien.** A l'horizon 2022, **le taux moyen pourrait légèrement remonter** suivant un redressement du rendement de l'OAT et **les prix ne connaîtraient pas de retournement majeur.**

Achevé de rédiger le 04/11/2021

Marché de l'ancien

- **Transactions** : transactions dans l'ancien toujours à des niveaux record (+23 % sur un an, en cumul sur 12 mois, fin août)
- **Prix** : hausse encore importante des prix au 2^{ème} trimestre (+5,9 % sur un an)

Marché du neuf

- **Ventes et mises en vente** : commercialisation de logements neufs toujours en dessous du niveau d'avant crise
- **Stocks des promoteurs** : stock de logements neufs et délai d'écoulement toujours en baisse
- **Construction de logements** : légère progression des permis de construire et des mises en chantier
- **Prix** : accélération des prix (+1,7 % sur un an au 2^{ème} trimestre) malgré une accalmie de la hausse du coût de la construction

Crédit à l'habitat

- **Crédits nouveaux** : production de crédits toujours en nette progression en moyenne (+28,8 % sur un an sur les neuf premiers mois de l'année)
- **Taux des crédits** : taux des crédits immobiliers toujours au plus bas niveau jamais observé
- **Critères d'octroi** : de plus en plus resserrés et niveau d'apport personnel exigé en nette hausse
- **Demande de crédits perçue par les banques** : demande de crédits toujours en hausse mais modérée au 3^{ème} trimestre

Marché de l'ancien

- **Transactions** : volume de ventes record en 2021 soutenu par des conditions de prêts favorables et possible correction en 2022
- **Prix** : hausse encore importante en 2021 qui se tempèrerait ensuite

Marché du neuf (d'après l'enquête trimestrielle dans la promotion immobilière de l'Insee) :

- **Volumes** : possible redressement des transactions à court terme en contrecoup du repli engendré par la crise sanitaire et perspective de croissance modérée des mises en chantier
- **Prix** : poursuite de la reprise des prix en fonction de l'évolution du coût de la construction

Crédit à l'habitat

- **Taux des crédits** : stabilisation à un bas niveau en 2021 puis petite remontée suivant un redressement progressif du rendement de l'OAT 10 ans
- **Critères d'octroi** : resserrement des règles avec l'inscription en loi des recommandations du HCSF
- **Crédits nouveaux** : production encore dynamique suivant l'évolution des transactions et des prix mais limitée par une éventuelle mobilisation de la réserve d'épargne des ménages et du resserrement des critères d'octroi

TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES



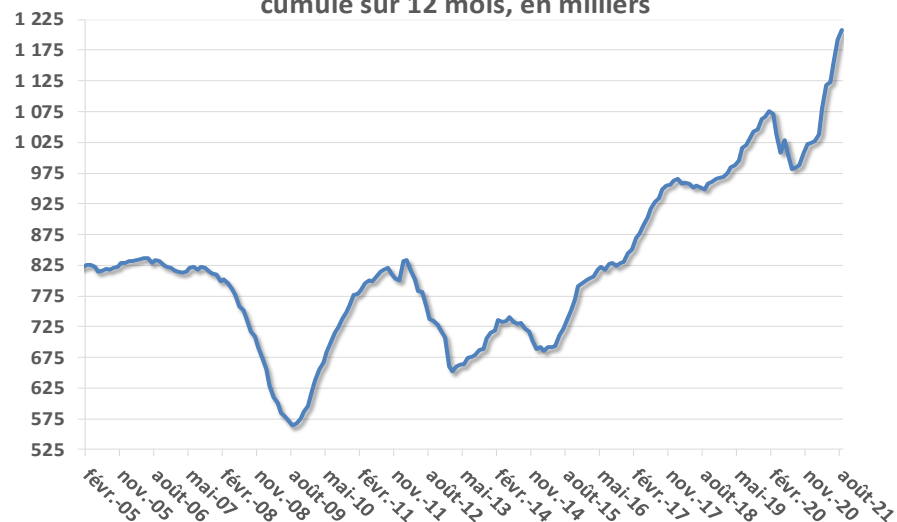
Marché de l'ancien - National (transactions)

Transactions dans l'ancien toujours à des niveaux record

Depuis la fin du 1^{er} confinement au printemps 2020, le marché des logements anciens est resté particulièrement dynamique. Les transactions dans l'ancien ne cessent de progresser. Ils ont atteint un niveau inédit de 1 208 000 ventes (en cumul sur 12 mois) au mois d'août dernier, soit 23 % de plus qu'à la même période de 2020. La tendance observée jusqu'à présent suggère que le record observé en 2019 sera largement dépassé cette année. En effet, d'après nos estimations, le volume de transactions en cumul depuis le début de l'année est en hausse de 30,9 % sur un an, fin août 2021 et de 16 % par rapport à la même période de 2019. Un effet de base de correction à cette expansion peut donc intervenir l'année prochaine d'autant plus que le marché de l'immobilier évolue dans un contexte de rareté de l'offre dans l'ancien.

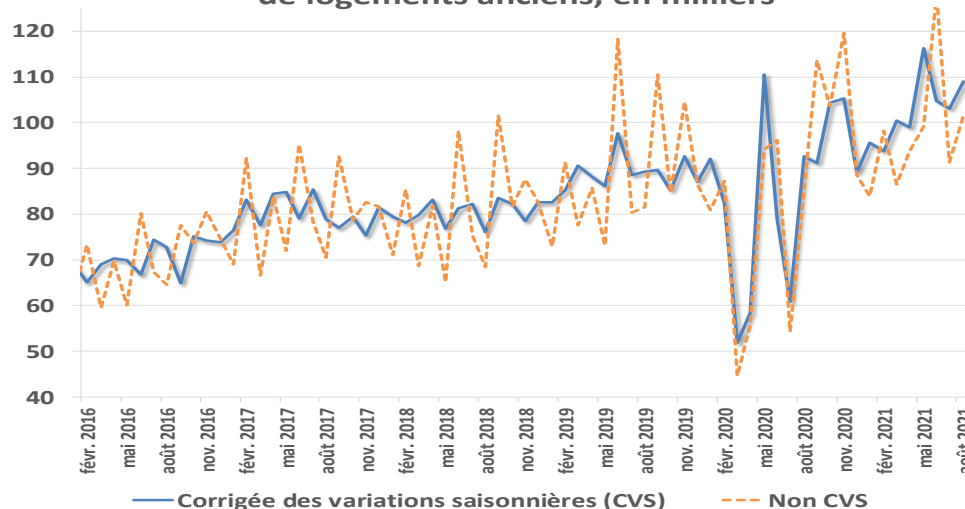
Le marché reste soutenu par des conditions d'emprunt globalement favorables notamment des taux des crédits immobiliers au plus bas niveau jamais observé. Par ailleurs, l'immobilier préserve toujours son effet de valeur refuge en offrant un bon compromis entre la sécurité par rapport aux placements financiers risqués et la garantie d'un rendement convenable.

Nombre de transactions de logements anciens cumulé sur 12 mois, en milliers



Source : CGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales, LBP

Estimation du nombre de transactions mensuelles de logements anciens, en milliers



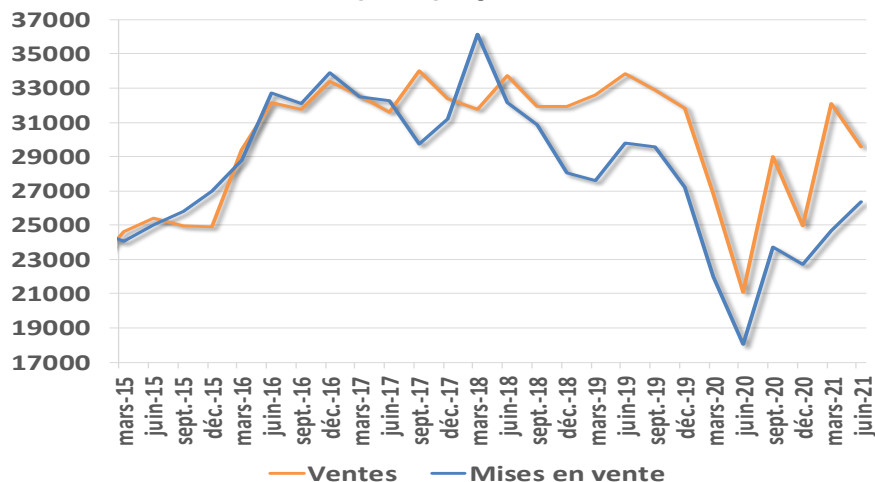
Source : CGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales, LBP

La commercialisation de logements neufs s'est redressée au cours du premier semestre 2021 après le point bas du 2^{ème} trimestre 2020 au cœur de la crise sanitaire.

Au 2^{ème} trimestre 2021, les ventes ont augmenté de près de 40 % par rapport à la même période de 2020 mais elles n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant crise (-13 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2019). Les ventes se sont d'ailleurs repliées par rapport au trimestre précédent (-7,8 %) avec le nouveau confinement survenu au printemps de cette année. Les mesures étant moins contraignantes que lors du 1^{er} confinement, les effets sur le marché de l'immobilier ont cependant été bien moindres qu'au printemps 2020. Les logements individuels ont connu une croissance plus modérée (+18,9 % sur un an) par rapport aux logements collectifs (+41,7 % sur un an). Le retard par rapport aux niveaux d'avant crise (2^{ème} trimestre 2019) atteint 17,7 % pour les maisons neuves et 13,5 % que pour les appartements neufs.

Les annulations de réservations ont nettement reculé (-27,3 % sur un an) et ont retrouvé un niveau comparable à celui observé en moyenne en 2019. Elles ont représenté 12 % des réservations contre 19 % en moyenne en 2020.

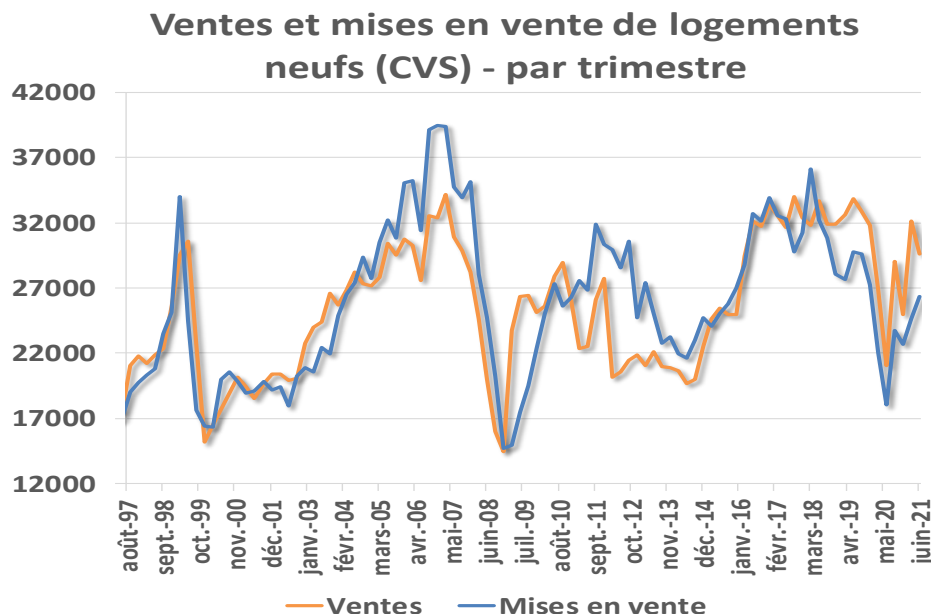
Ventes et mises en vente de logements neufs (CVS) - par trimestre



Source : Ministère du Logement, LBP

De leur côté, **les mises en vente ont également connu une nette progression** (+46 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2020) mais elles sont en recul de près de 12 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2019.

A l'inverse de la demande, **une hausse plus importante de l'offre a été observée du côté des maisons** (+54,1 %) **en comparaison des appartements** (+45,1 %). Il reste néanmoins que **les niveaux de mises en vente sont toujours en retrait par rapport à ce qui a été observé avant la crise sanitaire** (-2,1 % pour les maisons et -12,7 % pour les appartements par rapport au 2^{ème} trimestre 2019).



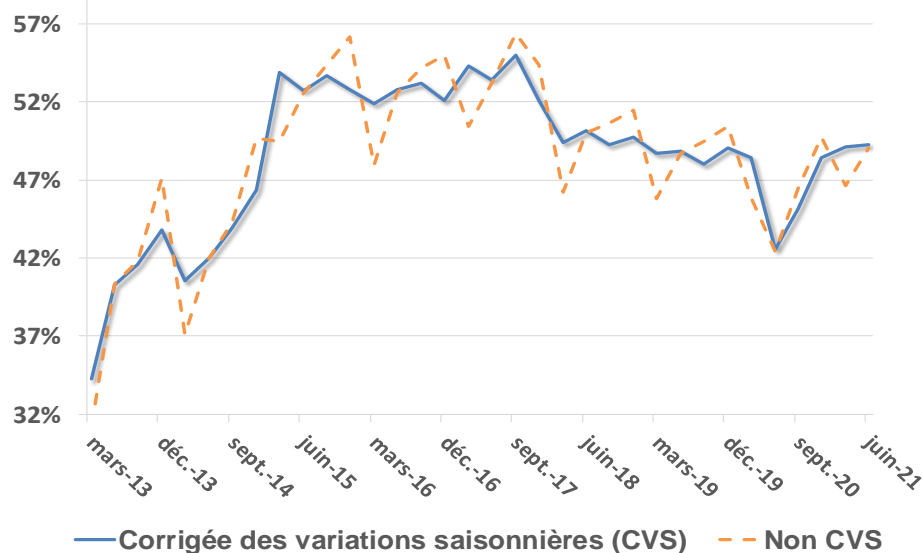
Source : Ministère du Logement, LBP

Pour le 4^{ème} trimestre 2021, l'opinion des promoteurs quant à la demande de logements neufs est restée quasiment inchangée par rapport au trimestre précédent. En revanche, ils sont moins nombreux à estimer que la capacité des ménages à financer l'acquisition de logements neufs va augmenter dans les mois à venir (source : enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière de l'Insee d'octobre 2021).

Corrigée des variations saisonnières, la part des ventes aux investisseurs (49,6 % au 2^{ème} trimestre 2021) s'est quasiment stabilisée depuis le début de l'année.

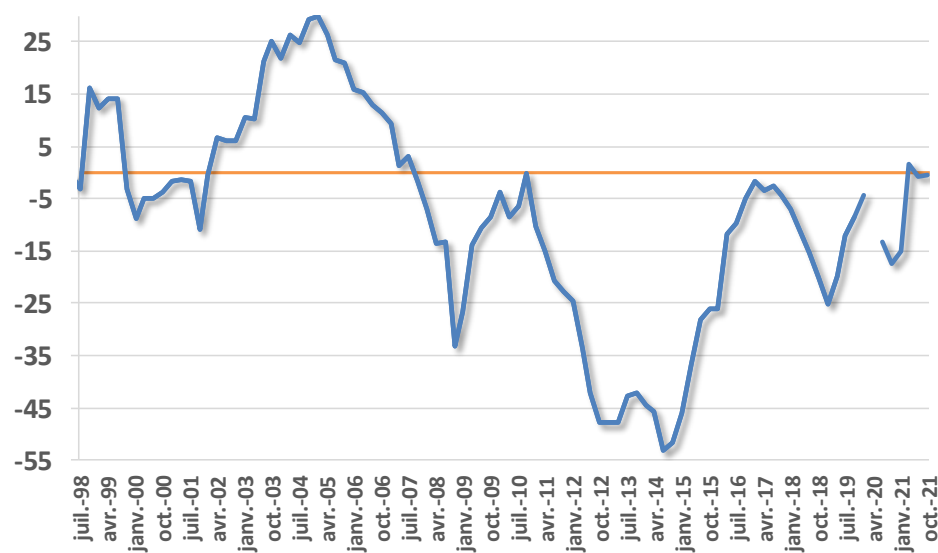
NB : En raison des difficultés liées à la période de confinement, aucune enquête n'a pu être effectuée pour le 2^{ème} trimestre 2020.

Part des ventes de logements neufs aux investisseurs



Source : FPI (Fédération des promoteurs immobiliers)

Solde d'opinion des promoteurs sur la tendance de la demande de logements neufs, en %, CVS



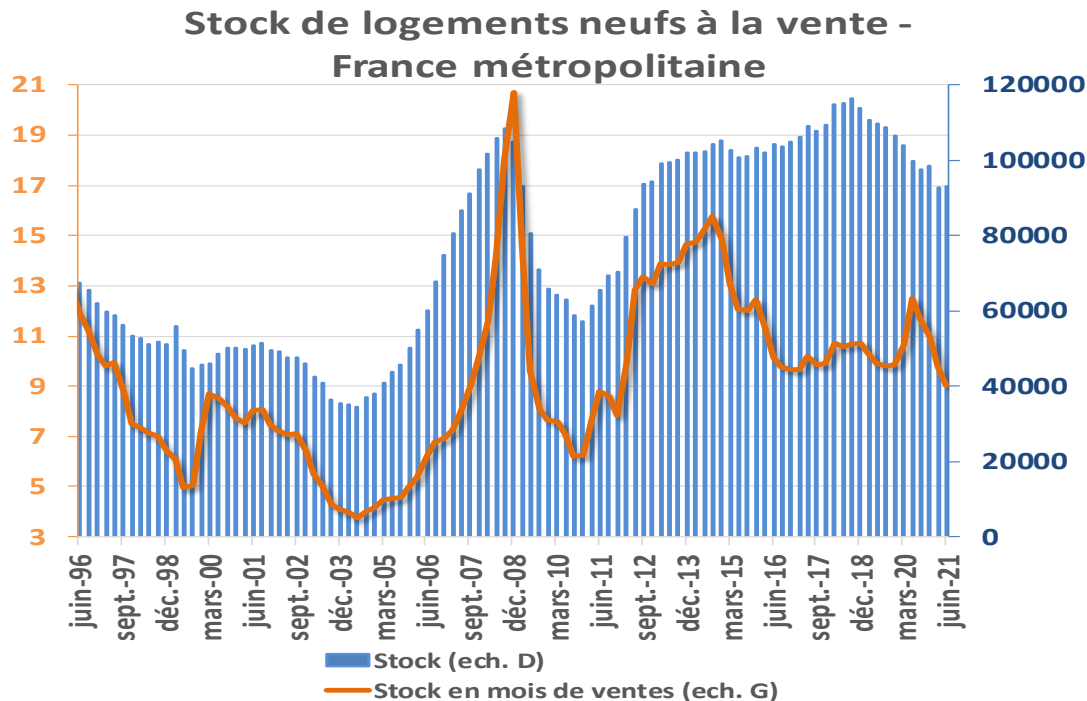
Source : enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière de l'Insee, LBP

Marché du neuf – National (stocks promoteurs)

Stock de logements neufs et délai d'écoulement toujours en baisse

L'encours de logements proposés à la vente est resté bien en dessous du niveau observé les années passées (-6,8 % sur un an au 2^{ème} trimestre 2021 et -15,3 % par rapport au 2^{ème} trimestre 2019 en données corrigées des variations saisonnières). Cette tendance s'explique par l'écart observé entre le niveau de l'offre et celui de la demande de logements neufs même s'il tend à se réduire.

La durée moyenne d'écoulement des stocks continue de baisser (9 mois de vente au 2^{ème} trimestre 2021 après 9,8 mois au 1^{er} trimestre 2021 et 11,4 mois en moyenne en 2020).

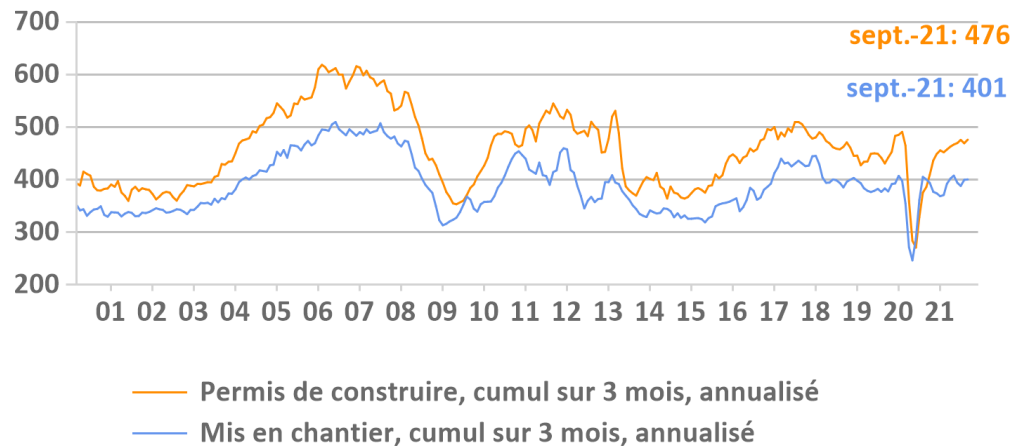


Source : Ministère du Logement, LBP

Au 3^{ème} trimestre 2021, les logements autorisés ont crû de 1,4 % par rapport au trimestre précédent mais ils sont encore en dessous de leur niveau d'avant crise (-3 % par rapport à la période décembre 2019 à février 2020). La progression est un peu plus vive pour logements individuels (+2 %) que pour les logements collectifs ou en résidence (+0,8 %).

De leur côté, **les mises en chantier n'ont aussi augmenté que très légèrement** (+1,6 % au 3^{ème} trimestre 2021 par rapport au 2^{ème} trimestre et +0,7 % par rapport au niveau d'avant crise). La hausse est un peu plus marquée pour les logements collectifs ou en résidence (+2,1 %) que pour les maisons (+0,8 %). Par ailleurs, **les promoteurs immobiliers sont moins nombreux à indiquer une augmentation des perspectives de mises en chantier par rapport au 3^{ème} trimestre** (source : enquête trimestrielle de conjoncture dans la promotion immobilière de l'Insee d'octobre 2021).

France : nombre de logements, en milliers (cvs-cjo)



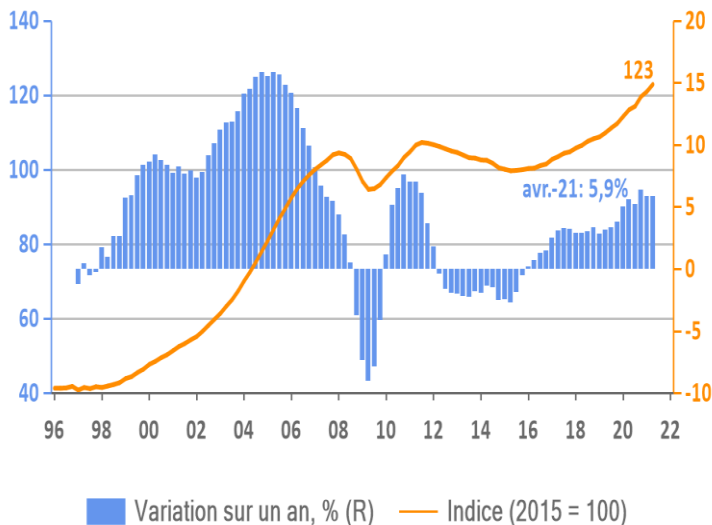
Source : IHS, LBP

PRIX
IMMOBILIERS

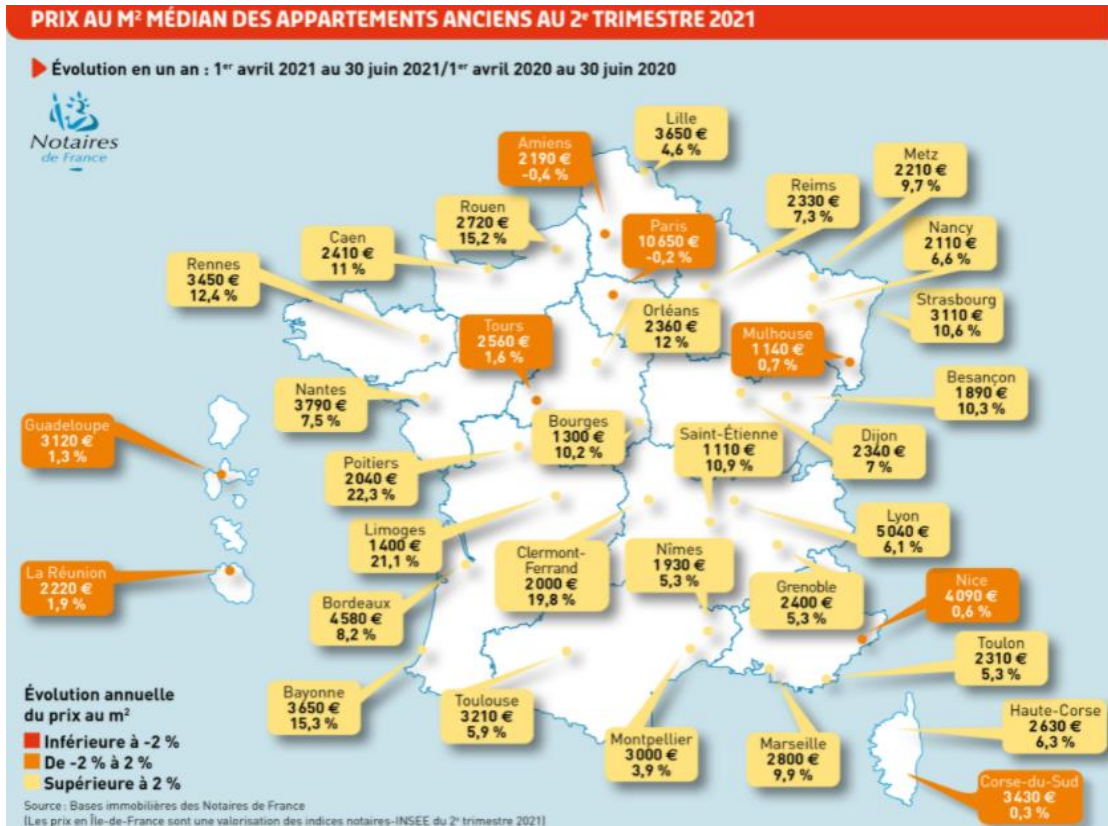


Les prix de l'immobilier dans l'ancien ont encore progressé de manière importante au 2^{ème} trimestre 2021 (+5,9 % sur un an, même progression qu'au 1^{er} trimestre). La hausse a été plus modérée pour les appartements (+4,6 %) que pour les maisons (+ 6,8 %). Par ailleurs, l'augmentation des prix en province (+7 % sur un an) a été plus vive qu'en Ile-de-France (+3,1 %). **Cette hausse quasi-généralisée au niveau national a été favorisée par le dynamisme des transactions observé depuis le début de l'année.** D'après les indicateurs des avant-contrats des notaires, **la poursuite de la hausse des prix serait toujours d'actualité en novembre 2021.** Une hausse des prix de logements anciens de 6 % sur un an est attendu en Ile-de-France contre 9 % en province, la progression des prix des maisons restant un peu plus vive que pour celle des appartements.

France (métropolitaine) : prix des logements anciens (Notaires-Insee, cvs)

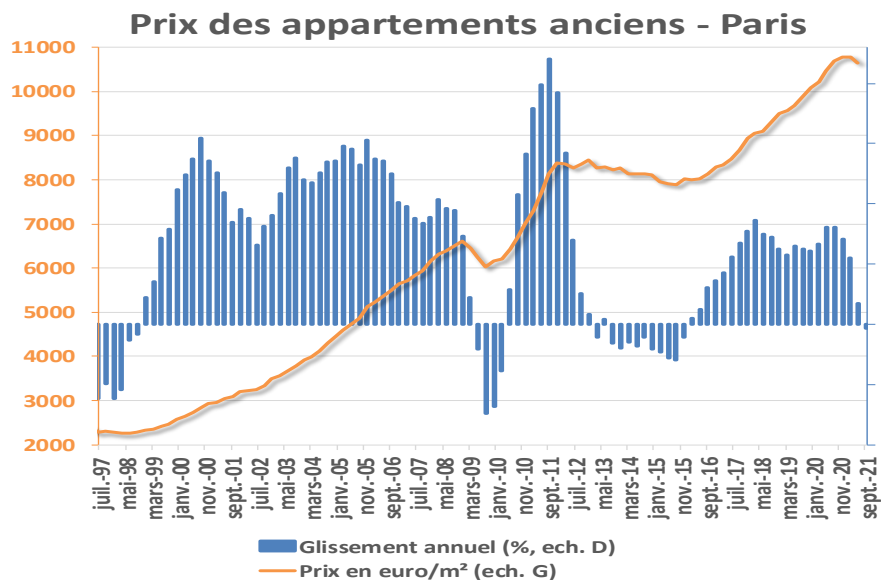


Source : IHS, LBP



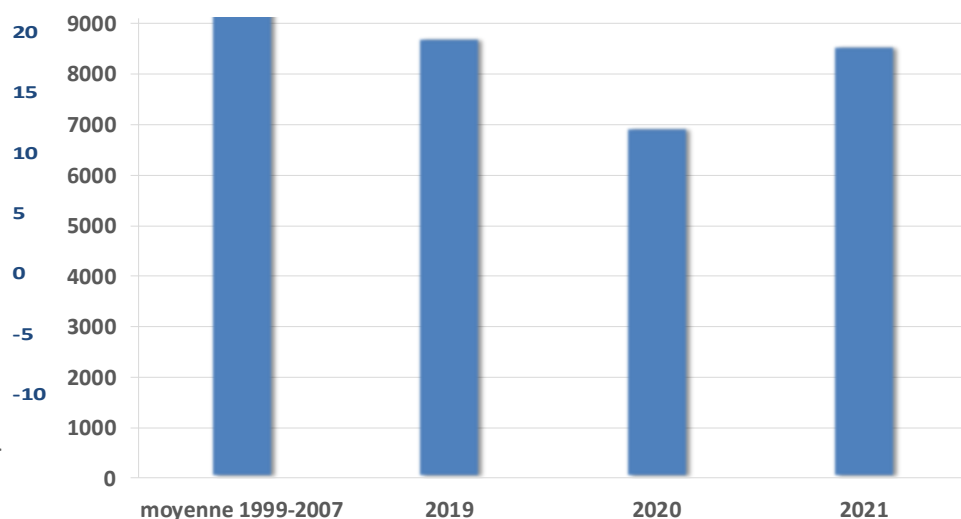
A Paris, les transactions immobilières ont augmenté de 23 % au 2^{ème} trimestre 2021 par rapport à la même période de 2020. Cela résulte essentiellement d'une comparaison avec le 2^{ème} trimestre 2020 fortement affecté par la crise sanitaire. En cumul sur 12 mois, un repli de 1 % a été enregistré sur un an. **Du côté des prix des appartements anciens, un très léger tassement a été observée (- 0,2 % sur un an).** D'après les avant-contrats des notaires du Grand Paris, **le prix moyen devrait se stabiliser autour de 10 750 euros le m² d'ici la fin de l'année.**

Globalement, **le volume de transactions sur le marché francilien a augmenté de 13 % sur un an au premier semestre 2021** (-2 % par rapport au premier semestre 2019). En août, le prix moyen des appartements s'est accru de 2,7 % sur un an et de 7,3 % sur un an pour celui des maisons. **A l'horizon de la fin d'année, les prix augmenteraient de 2,2 % sur un an pour les appartements et 6,7 % pour les maisons en Petite Couronne.** En Grande Couronne, la hausse annuelle serait de 4,3 % pour les appartements et 9 % pour les maisons.



Source : Notaires Paris - Île-de-France, LBP

Nombre de ventes trimestrielles d'appartements anciens à Paris au 2^{ème} trimestre



Source : Notaires Paris - Île-de-France, LBP

Au 2^{ème} trimestre 2021, l'évolution du pouvoir d'achat immobilier des ménages français était contrastée entre les régions. A l'image du panel de régions présenté ci-dessous, le pouvoir d'achat n'arrive pas à progresser significativement à cause du niveau conséquent des prix, et ce, malgré une très forte attractivité des taux de crédits à l'habitat. Par ailleurs, cela constitue un risque car d'après nos estimations, à un niveau de revenu des ménages fixe et une stabilité des prix, un choc de 100 points de base sur les taux des crédits à l'habitat peut générer jusqu'à 10 % de variation du pouvoir d'achat immobilier des ménages. Toutefois, ce risque est contenu car une forte remontée des taux de crédits n'est pas à prévoir pour le moment.

Pouvoir d'achat immobilier des ménages dans l'ancien - en m ²					
Région	T2 2020	T1 2021	T2 2021	Progression sur un trimestre	Progression sur un an
Île-de-France	76	76	78	↑	↑
Hauts-de-France	147	147	147	→	→
Auvergne-Rhône-Alpes	112	109	110	↑	↓
Provence-Alpes-Côte d'Azur	78	78	77	↓	↓

Source : estimations LBP à partir des données Insee et Banque de France

Lecture : Le pouvoir d'achat immobilier est calculé en divisant la capacité d'emprunt régional des ménages par le prix moyen au m² des logements dans chaque région. La capacité d'emprunt est déterminée en fonction d'une mensualité fixée à 30 % du revenu disponible et d'un crédit contracté sur une durée moyenne sans apport personnel et un TAEG moyen observés par la Banque de France à fréquence trimestrielle.

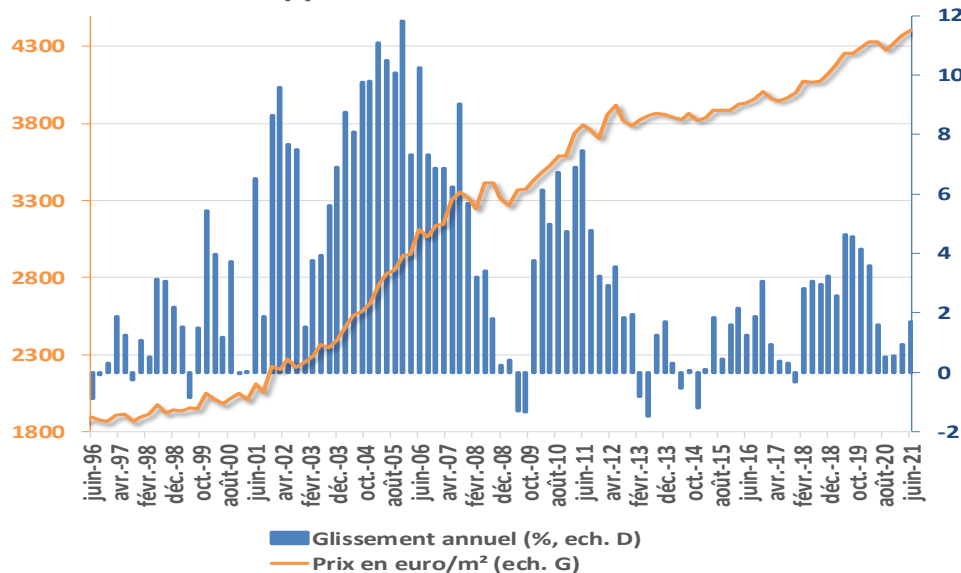
Marché du neuf - National (prix des appartements)

Accélération des prix malgré une accalmie de la hausse du coût de la construction

Le redressement des prix des appartements neufs au 1^{er} trimestre s'est encore prolongé. Une accélération a même été observée au 2^{ème} trimestre (+1,7 % sur un an après +0,9 % au 1^{er} trimestre). L'écart entre l'offre et la demande dans le neuf contribue toujours à la résistance des prix et **le renchérissement du coût de la construction en début d'année, composante essentielle des prix dans le neuf, constitue un facteur de soutien important aux prix.** Pour rappel, cette évolution résulte de l'augmentation des prix de certains intrants utilisés dans le bâtiment (métaux, pétrole, etc.). Il est toutefois à noter que cette hausse du coût de la construction s'est modérée récemment mais cela peut être juste temporaire dans le contexte actuel de l'évolution de l'inflation.

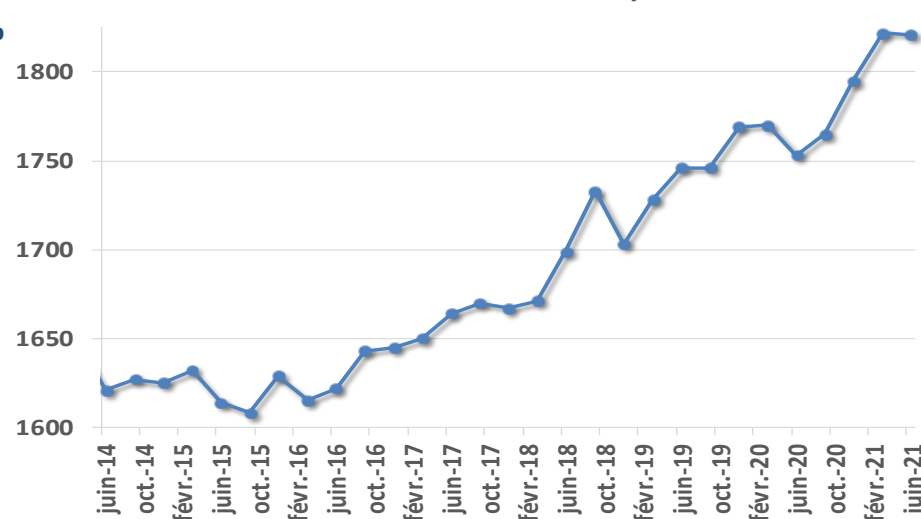
Par ailleurs, même s'ils sont légèrement moins nombreux à indiquer une augmentation du prix moyen dans le neuf par rapport au trimestre précédent, **un grand nombre de promoteurs anticipent encore une hausse pour le 4^{ème} trimestre 2021** (source : enquête trimestrielle dans la promotion immobilière de l'Insee d'octobre 2021).

Prix des appartements neufs - France entière



Source : Ministère du Logement, LBP

Indice du coût de la construction (base 100 au 4^{ème} trimestre 1953)



Source : Insee, LBP

CRÉDIT À
L'HABITAT



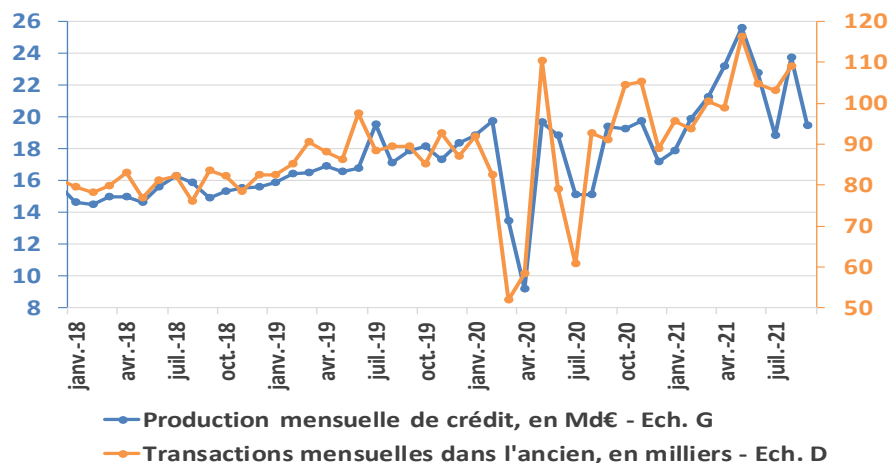
Crédit à l'habitat (ensemble du marché) – Crédits nouveaux

Production de crédits encore en nette progression en moyenne

La production de crédits à l'habitat a connu une nette progression en moyenne depuis le début de cette année à l'instar des transactions dans l'ancien avec lesquelles elle est fortement corrélée. D'après nos estimations, la production de crédits nouveaux (y compris rachats externes) serait en hausse de 28,8 % pour les neuf premiers mois de l'année par rapport à la même période de 2020 (+25,4 % par rapport à 2019).

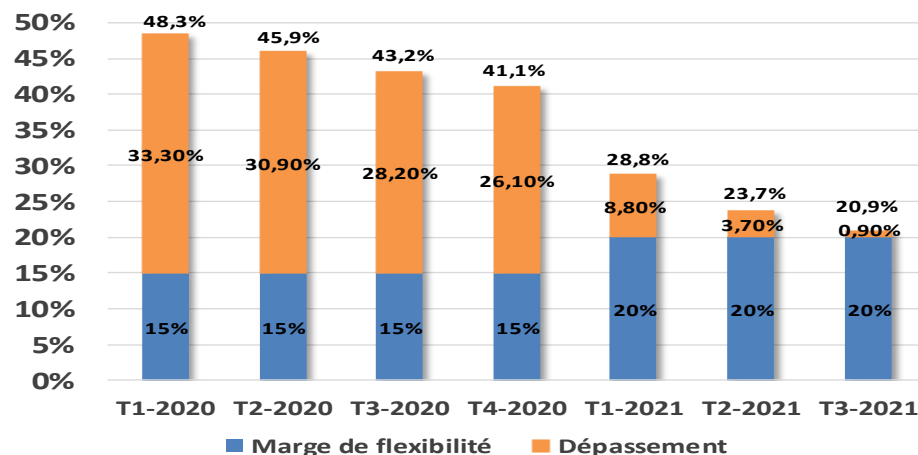
Cette tendance d'évolution mérite une attention particulière pour les prochains mois. D'ailleurs, quelques épisodes d'alternance entre baisse et rebond de la production de crédits ont déjà été observés sur la période récente. Les ménages français ayant accumulé une importante surépargne depuis le début de la crise sanitaire, l'affectation, même partielle, de cette dernière sous forme d'apport personnel pour une acquisition immobilière pourrait influencer sur la dynamique de production de crédits. En outre, le resserrement des conditions d'octroi de crédits à partir de l'année prochaine pourrait aussi constituer un frein à la distribution de crédits. En effet, les règles éditées par les autorités prudentielles qui, jusque là prenaient la forme de recommandations, sont rendues obligatoires dès janvier 2022 avec un risque de sanctions pour les banques qui y dérogeront.

Marché : Evolution de la production de crédit et des transactions dans l'ancien - corrigée des variations saisonnières



Source : CGEDD, ACPR, LBP

Production non conforme aux recommandations HCSF (% production totale de nouveaux crédits)



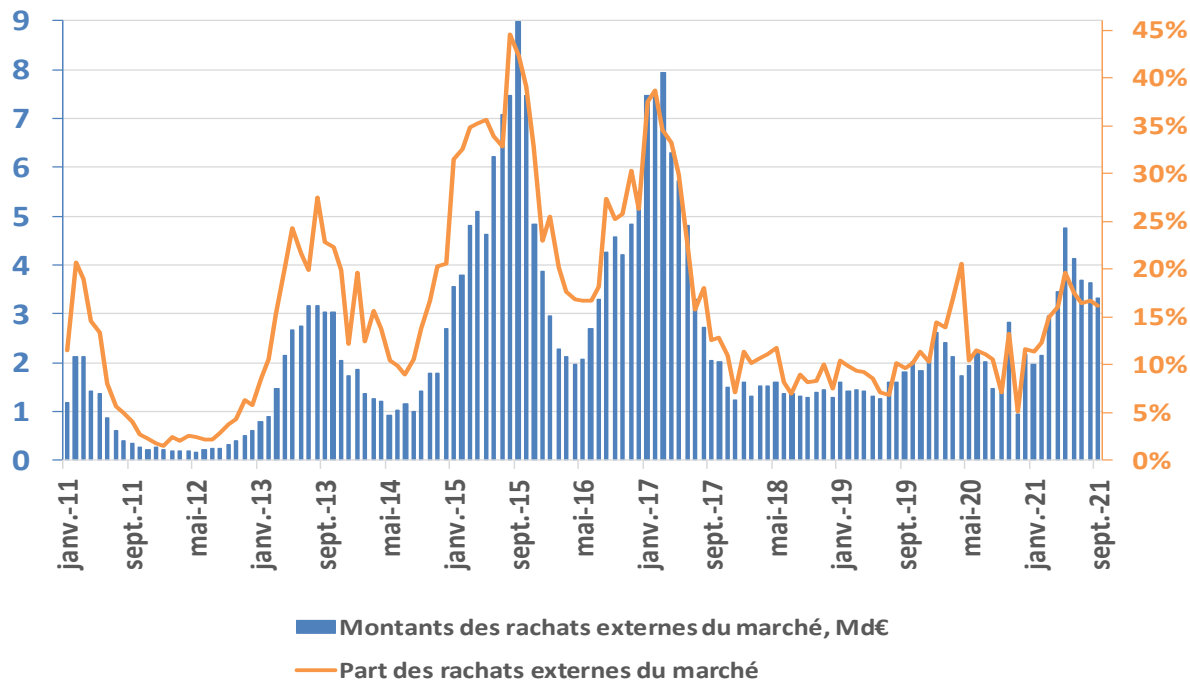
Source : LBP à partir du communiqué de presse septembre 2021 HCSF

Crédit à l'habitat – Rachats externes hors renégociations internes

Une part des rachats toujours importante depuis le début de l'année

L'attractivité des taux des crédits immobiliers constitue un important facteur de soutien des rachats de crédits depuis l'an dernier. En effet, **la part des rachats dans la production de crédits habitats est restée élevée en moyenne en 2020** (12,1 % contre 9,4 % en 2019) et **cette tendance s'est encore prolongée cette année** avec une estimation de la part des rachats à hauteur de 15,7 % de la production sur les neufs premiers mois de l'année.

Rachats de crédits externes - en milliards d'euros et en % de la production de crédits à l'habitat - données mensuelles



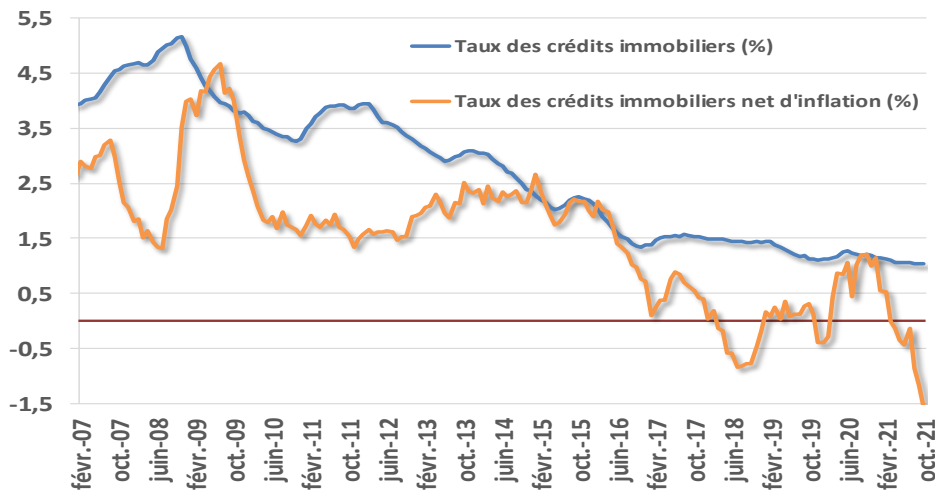
Source : ACPR, LBP

D'après les données de l'Observatoire Crédit Logement, **le taux moyen des crédits immobiliers s'est établi à 1,05 % fin octobre 2021 (hors frais de gestion et assurance)**. Ce taux s'est stabilisé depuis le mois d'août, niveau le plus bas jamais observé. Les taux des crédits restent relativement faibles pour soutenir la demande face à la hausse continue des prix de l'immobilier et la montée des risques liés à l'incertitude sanitaire et économique.

Par ailleurs, **la durée moyenne des prêts a légèrement marqué le pas** (233 mois en octobre 2021) par rapport au point haut de juillet dernier (237 mois). **Elle reste toutefois en hausse de 4 mois par rapport à la fin d'année 2020**. Les ménages les plus modestes ont le plus bénéficié de cette augmentation de durée depuis le début d'année.

Le taux réel des crédits (c'est-à-dire net de l'inflation) **est sur une forte tendance baissière** en raison d'un regain de l'inflation depuis le début de l'année. **Il est même redevenu négatif** depuis le 2^{ème} trimestre de cette année.

Taux des nouveaux crédits immobiliers aux particuliers (%) - ensemble des marchés



Source : Crédit Logement/ CSA, Insee, LBP

Taux des nouveaux crédits immobiliers aux particuliers (%) - ensemble des marchés



Source : Crédit Logement/ CSA, LBP

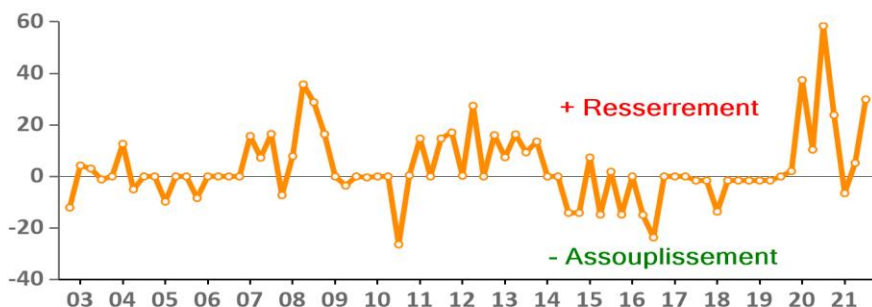
Vers plus de resserrement des critères

En début d'année, les ménages ont ressenti un léger assouplissement des critères d'octroi de crédits suite aux précisions sur les recommandations du HCSF : taux d'effort à 35 %, durée de crédit à 25 ans avec possibilité d'une période différée d'amortissement de 2 ans, marge de manœuvre de dérogation aux recommandations un peu plus élevée (20% au lieu de 15% en 2020).

A l'inverse, les ménages ont perçu un début de durcissement des conditions de crédits à partir du 2^{ème} trimestre en lien notamment avec un redressement du niveau de l'apport personnel exigé par les banques (+ 12,4 % sur les neuf premiers mois de 2021, en glissement annuel, d'après les données de l'Observatoire Crédit Logement). En outre, les banques se sont de plus en plus conformées aux recommandations des autorités prudentielles qui revêtent désormais un caractère obligatoire. Au 3^{ème} trimestre 2021, moins de 1 % de la production totale était non conforme aux règles (Cf. diapositive 18).

France : critères d'octroi des crédits à l'habitat aux ménages

(solde des réponses, en %)



Source : enquête trimestrielle de la Banque de France auprès des banques, LBP

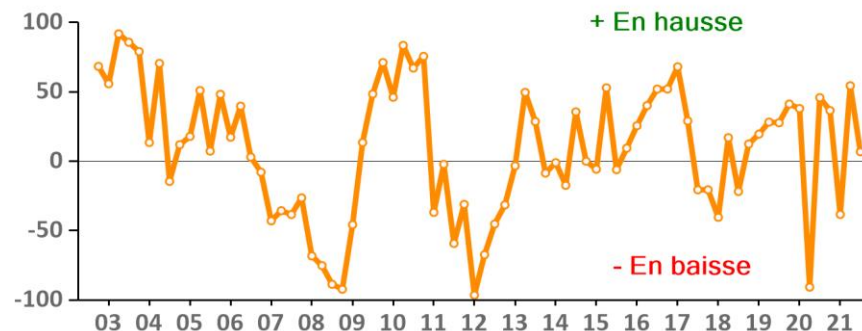
Demande de crédits toujours en hausse au 3^{ème} trimestre

En début d'année, l'opinion des banques quant à la demande de crédits s'est dégradée en raison d'un marché immobilier encore affecté par les différentes restrictions liées à la crise. Cette perception s'est nettement redressée au 2^{ème} trimestre avec la levée progressive des contraintes sanitaires.

Pour le 3^{ème} trimestre, elles ont encore perçu une augmentation de la demande mais celle-ci semble plus modérée par rapport à la hausse pressentie au trimestre précédent sans doute en lien avec le ralentissement observé en début d'été.

France : demande de crédits à l'habitat des ménages

(solde des réponses, en %)



Source : enquête trimestrielle de la Banque de France auprès des banques, LBP

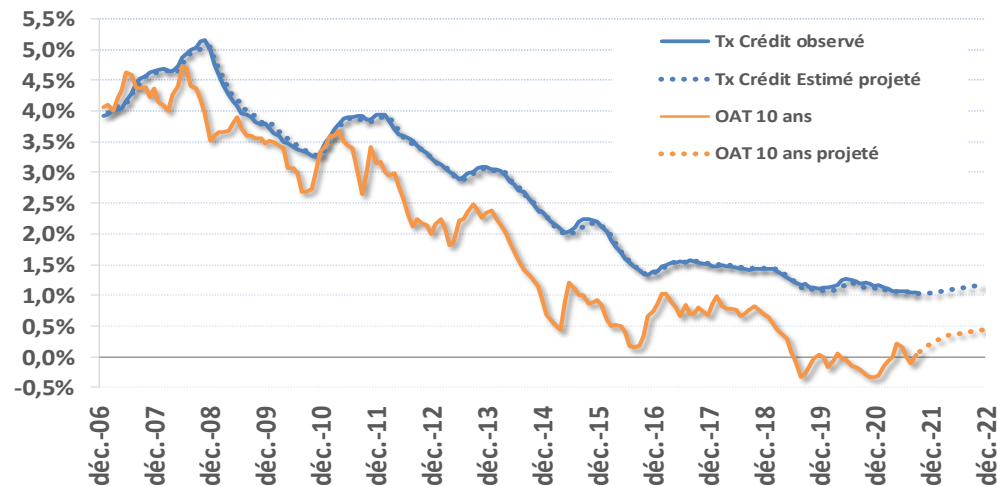
PROJECTIONS



Avec l'amélioration de la situation économique et un début de normalisation de la politique monétaire, **le rendement de l'OAT 10 ans qui s'est légèrement raffermi au cours des mois récents se maintiendrait en territoire positif courant 2022. Cela suppose que le taux moyen des crédits immobiliers devrait aussi s'accroître** car, historiquement, les taux des crédits immobiliers et les taux des obligations d'Etat ont été étroitement corrélés. Cependant, **une déconnexion entre l'évolution des taux des crédits immobiliers et celle du taux de l'OAT 10 ans a été observée** quand ce dernier est passé en territoire négatif en juillet 2019. D'ailleurs, quand début 2021 le taux de l'OAT 10 ans s'est réorienté à la hausse, le taux moyen des crédits immobiliers n'a pas épousé ce mouvement.

Sous ces hypothèses, **le taux moyen des crédits immobiliers devrait se stabiliser à un bas niveau cette année avant de connaître une petite remontée à l'horizon fin 2022** suivant l'évolution du rendement de l'OAT 10 ans mais avec une intensité moindre.

Projection du taux des crédits immobiliers
(définition Crédit Logement/CSA)

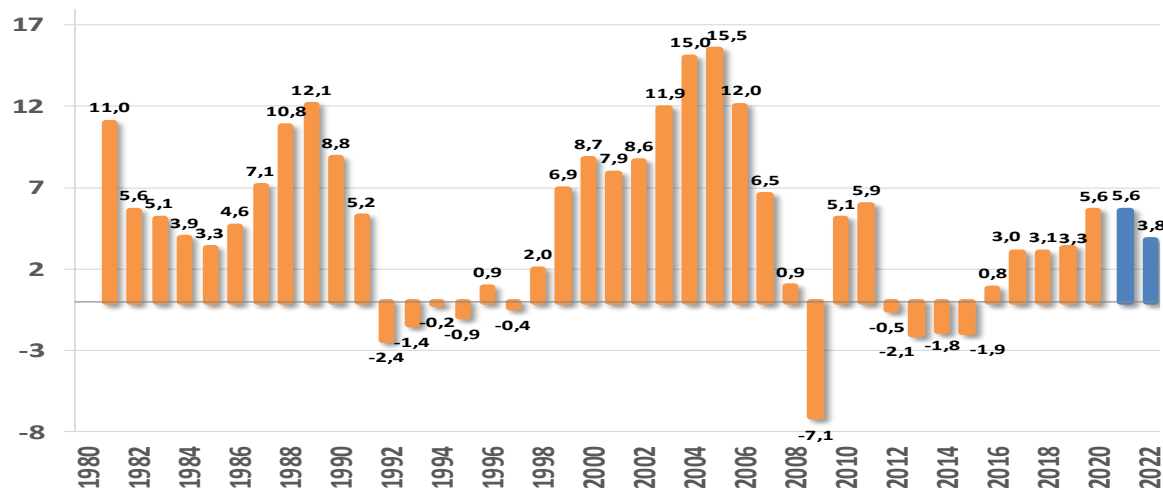


Source : Crédit Logement/ CSA, Banque de France, perspectives LBP

La dynamique observée au 1^{er} semestre laisse à penser que les prix pourraient encore connaître une progression importante cette année. En effet, l'ajustement des prix se faisant avec un certain décalage, l'évolution des prix d'ici la fin d'année dépendra majoritairement des contrats signés bien en amont dans un contexte de marché immobilier très dynamique et une faiblesse inédite du niveau des taux de crédits.

Les prix des logements anciens se maintiendraient sur une tendance haussière en 2022 même si la hausse pourrait se tempérer sous l'effet du resserrement des critères d'octroi de crédit et l'arrêt de la baisse des taux des crédits. Une partie de la surépargne accumulée par les Français depuis le début de la crise sanitaire pourrait soutenir le marché immobilier. **Deux risques macroéconomiques principaux demeurent** cependant : outre une éventuelle **résurgence des restrictions sanitaires**, une **remontée brutale et non maîtrisée des taux de marché** affecterait le marché immobilier. **Des éléments plus spécifiques au marché immobilier pourraient aussi jouer** (insuffisance des biens disponibles à la vente notamment dans les régions nouvellement prisées, hausse passée du coût de la construction et de la rénovation, tensions sur la disponibilité de main-d'œuvre dans le bâtiment, etc.)

Variation des prix des logements observée puis projetée (%)



Source : notaires INSEE, perspectives LBP

Pour s'abonner à nos Publications

ABONNEZ-VOUS À NOS PUBLICATIONS

Pour rester informé de l'actualité et des grandes tendances économiques et des marchés financiers



[Ouvrir ce lien pour s'abonner](#)

Direction des études économiques :

Philippe Aurain, Directeur des études économiques

Alain Henriot, Responsable des études économiques

Flore Deschard, Économiste

Maël Blanchet, Économiste

Ranto Rabeantoandro, Chargé d'études statistiques sur les marchés de l'épargne, du crédit et de l'immobilier

Les analyses et prévisions qui figurent dans ce document sont celles du service des Etudes Economiques de La Banque Postale. Bien que ces informations soient établies à partir de sources considérées comme fiables, elles ne sont toutefois communiquées qu'à titre indicatif. La Banque Postale ne saurait donc encourir aucune responsabilité du fait de l'utilisation de ces informations ou des décisions qui pourraient être prises sur la base de celles-ci. Il vous appartient de vérifier la pertinence de ces informations et d'en faire un usage adéquat.

La Banque Postale – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 585 350 218 euros

Siège social et adresse postale : 115 rue de Sèvres – 75 275 Paris Cedex 06

RCS Paris 421 100 645 – Code APE 64 19Z, intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424